



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

Regard sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

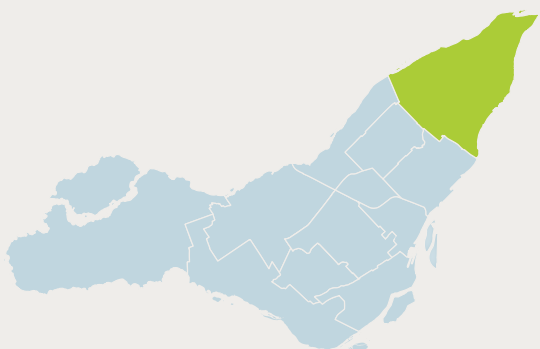
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île qui compte 326 aires de diffusion, réparties en 3 territoires de CLSC et 12 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès réparties entre 0 et > 850 pieds carrés sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 3 CLSC et pour leurs 12 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS de la Pointe-de-l'Île, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	213	123 298	65,8
50 - 215	12	6 197	3,3
216 - 425	9	4 984	2,7
426 - 850	27	14 889	7,9
> 850	65	38 147	20,3
Total	326	187 515	100

Ce tableau montre la forte proportion de la population (66 %) qui a un accès nul aux fruits et légumes frais. L'accès s'avère négligeable, soit à moins de 215 pi², pour 3 % de plus des résidents. Seulement 20 % de la population du territoire bénéficie d'un excellent accès, 850 pieds carrés et plus.

Le tableau 2 permet de comparer la Pointe-de-l'Île avec les autres CSSS de la région de Montréal, selon l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière porte sur les inégalités de l'alimentation, celles-ci sont analysées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui se retrouvent dans les secteurs où l'accès aux aliments santé est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur important de l'étude sont ainsi incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

¹ SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N			N	N	%	N
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

¹ Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Comparativement à l'ensemble des CSSS de l'île de Montréal, le territoire de la Pointe-de-l'Île est l'un des plus mal desservis en fruits et légumes frais sur une distance de marche. Au troisième rang par sa population, il est l'un des quatre CSSS où l'accès médian aux aliments santé est 0.

Le tableau indique également que la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu sur ce territoire est inférieur à celui de l'île de Montréal, 14,7 % versus 22,2 %. Par contre, 64,3 % de ces personnes ont accès à peu ou pas de fruits ou légumes frais dans un rayon de 500 m. Cette proportion est plus importante seulement dans les territoires des CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle et de l'Ouest-de-l'Île (69,6 % et 75,8 % respectivement), où les nombres totaux des personnes sous le SFR sont cependant moins élevés.

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes données que celles du tableau 2.



Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS de la Pointe-de-l'Île, 2010

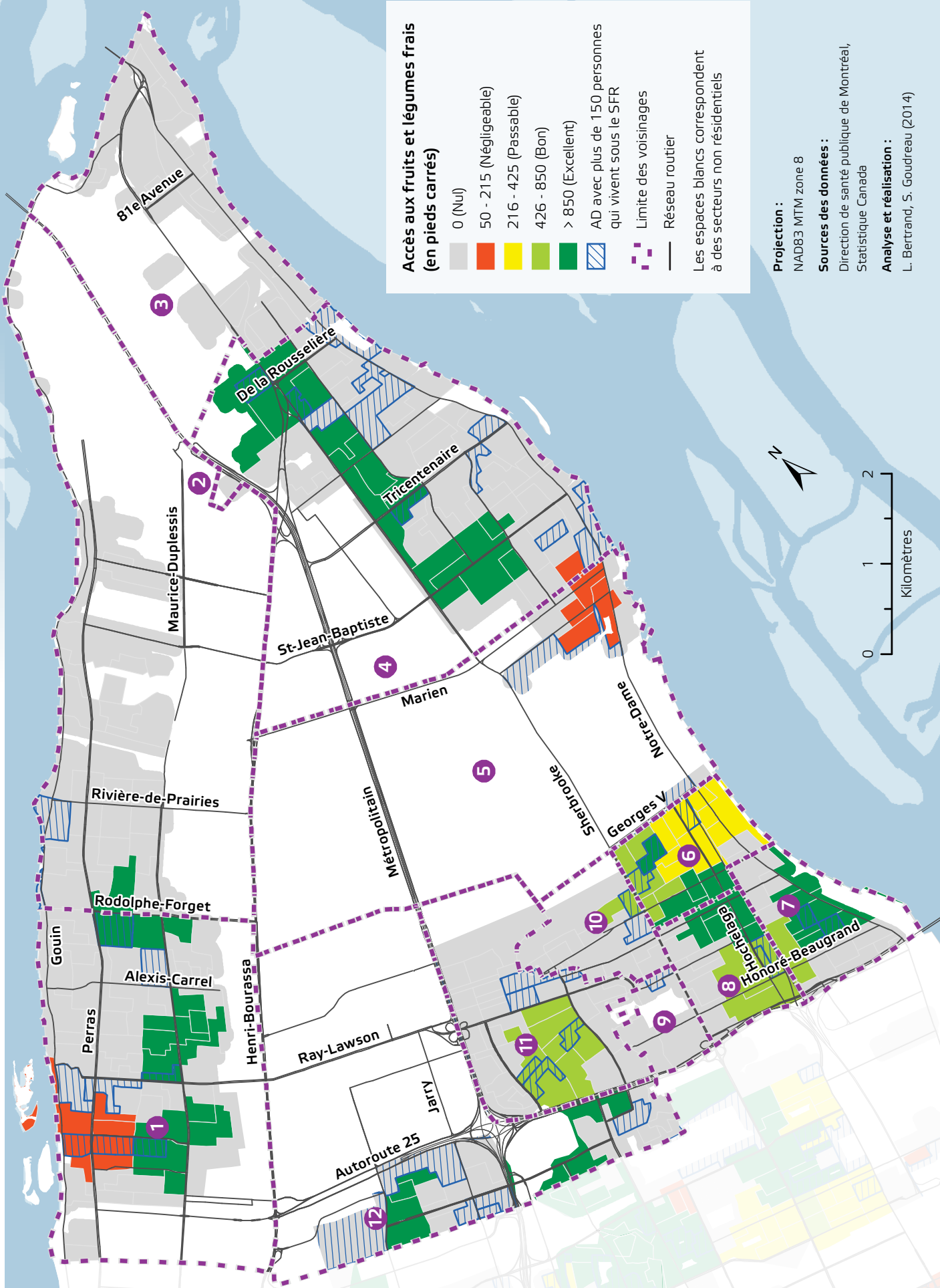
CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% ¹
CLSC de Rivière-des-Prairies	51 820	91	0	6 511	12,6	4 899	75,2
1 - Rivière-des-Prairies-Ouest	34 960	64	0	5 071	14,5	3 559	70,2
2 - Rivière-des-Prairies-Est	16 860	27	0	1 440	8,5	1 341	93,1
CLSC de Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est	52 913	93	0	7 269	13,7	5 502	75,7
3 - Pointe-aux-Trembles-Est	12 486	19	0	1 109	8,9	1 109	100,0
4 - Pointe-aux-Trembles-Ouest	36 605	67	0	5 456	14,9	3 688	67,6
5 - Montréal-Est	3 822	7	0	704	18,4	704	100,0
CLSC de Mercier-Est-Anjou	82 782	142	0	13 779	16,6	7 318	53,1
6 - Saint-Victor	11 724	22	254	1 983	16,9	129	6,5
7 - Saint-François-d'Assise-Saint-Bernard	10 729	20	717	2 221	20,7	807	36,3
8 - Sainte-Claire-Sainte-Louise-De Marillac	8 935	17	717	1 590	17,8	390	24,5
9 - Fonteneau	3 348	4	0	275	8,2	275	100,0
10 - Saint-Justin	7 155	13	0	1 421	19,9	1 129	79,5
11 - Bas-Anjou	21 728	40	0	3 714	17,1	2 364	63,7
12 - Jean-XXIII	19 163	26	0	2 575	13,4	2 224	86,4
CSSS de la Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3

¹ Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l'accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.



Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS de la Pointe-de-l'Île, 2010



Les disparités entre les voisinages.

Le tableau 3 rapporte que l'accès médian aux FL frais est 0 dans les trois territoires de CLSC de la Pointe-de-l'Île. En fait, seulement 3 voisinages sur 12, situés dans le territoire du CLSC Mercier-Est-Anjou, présentent un accès médian non négligeable, c'est-à-dire supérieur à 215 pieds carrés de FL.

Les proportions de personnes sous le SFR qui ont un accès nul ou négligeable doivent être interprétées avec prudence. Ainsi, dans le voisinage Fonteneau, la proportion de 100 % des personnes sous le SFR qui ont un accès nul, équivaut à 275 personnes, alors que celui de Pointe-aux-Trembles-Ouest en compte plus de 3 600 qui représentent 68 % de la population vivant sous le SFR. Le territoire du CLSC Mercier-Est-Anjou, plus peuplé, compte le plus grand nombre de personnes sous le SFR ayant un accès nul ou négligeable. Dans les deux autres territoires cependant, les nombres sont également importants, compte tenu de leur population totale.

La carte indique les secteurs caractérisés par un excellent accès aux fruits et légumes frais (en vert foncé). De larges zones grises se dégagent cependant dans les trois territoires de CLSC pointant les aires de diffusion où l'accès est nul (213 AD) et, en rouge, celles où l'accès est négligeable (12 AD). En prêtant attention aux secteurs les plus défavorisés, où 150 personnes et plus vivent sous le SFR, ce sont 43 AD qui ressortent avec une population de 31 477 personnes dont 9 635 personnes sous le SFR. Parmi ces AD les plus pauvres, 26 présentent un accès nul ou négligeable (hachurées dans les zones grises ou

rouges), avec 5 371 personnes sous le SFR. Ces aires de diffusion sont localisées surtout dans Pointe-aux-Trembles-Ouest et dans Anjou.

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

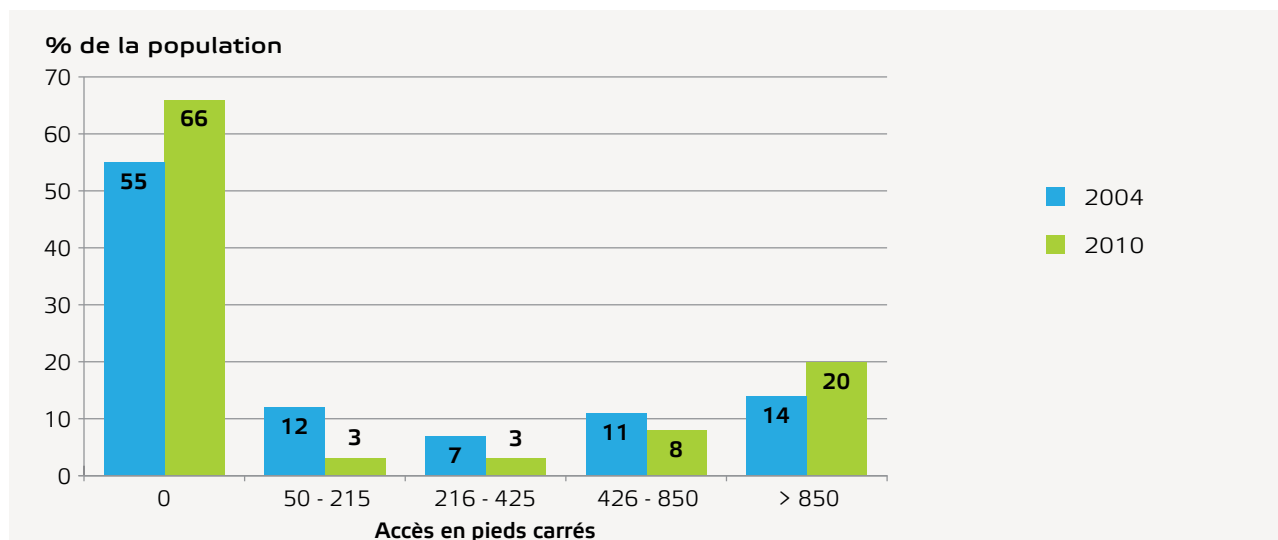
Déjà en 2004, la population de la Pointe-de-l'Île se trouvait majoritairement sans accès aux fruits et légumes frais. La proportion de personnes ayant un accès nul est encore plus élevée en 2010 qu'en 2004 (66 % vs 55 %). Cependant, si on combine les proportions qui ont un accès nul et négligeable (inférieur à 215 pi²) on ne note pratiquement aucun changement entre 2004 (67 %) et 2010 (69 %). Cette observation est d'ailleurs aussi rapportée pour l'ensemble de l'île de Montréal.

On remarquera sur le graphique qu'en 2010 les proportions de personnes se retrouvant dans les catégories intermédiaires d'accès ont diminué alors qu'une nette augmentation apparaît chez celles bénéficiant d'un excellent accès, supérieur à 850 pi² (20 % vs 14 %).

Discussion

Bien que l'accès médian aux fruits et légumes frais soit 0, ce sont beaucoup plus que 50 % des résidents du territoire de ce CSSS qui se retrouvent sans ces produits dans leur environnement alimentaire et ce, dans les trois territoires de CLSC. L'étendue de ces territoires contribue certainement à cette situation.

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS de la Pointe-de-l'Île



C'est également le CSSS où l'on retrouve le plus de personnes vivant sous le SFR sans accès aux aliments santé (17 719 personnes). À l'inverse de ce que l'on observe dans l'ensemble de l'île de Montréal où les personnes pauvres sont plus nombreuses dans les secteurs où l'accès est meilleur, ce n'est pas le cas dans aucun territoire de CLSC de la Pointe-de-l'Île. Il faut retenir que les personnes sous le SFR sont très dispersées et que l'analyse des secteurs devra être approfondie, dans le but d'améliorer l'accès.

Les commerces offrant les produits frais sont moins nombreux en 2010 qu'en 2004 (23 versus 32). Ceci a donné lieu à une légère diminution de la surface totale de l'offre de fruits et légumes frais, soit environ 1200 pieds carrés, sur l'ensemble du territoire du CSSS. Devons-nous y voir la cause de l'augmentation de personnes avec un accès nul en 2010 ? Ou s'est-il produit une transformation de certains commerces? Au-delà de l'offre de certains commerces, il est utile de vérifier l'accessibilité aux produits alimentaires sains. C'est le but de cette étude. Les acteurs locaux auront donc aussi à analyser les données et à tenir compte de plusieurs facteurs, tels les développements résidentiels qui se sont produits entre les deux études.

En perspective

Le déficit d'accès aux aliments santé sur une distance de marche est d'autant plus préoccupant pour ce territoire que le système de transport collectif souffre de lacunes souvent évoquées dans divers forums. Il est clair que la grande étendue de chacun des trois pôles de population appelle un système alimentaire de proximité qui devrait se déployer plutôt à l'échelle des voisinages.

Les acteurs locaux pourront s'interroger sur les meilleurs moyens de rapprocher les citoyens d'un bon approvisionnement en aliments santé, à savoir par l'implantation de nouveaux commerces, de marchés publics ou de moyens de transport appropriés, ou de solutions plus autonomes tels les jardins collectifs ou autre forme d'agriculture urbaine, ou d'une combinaison d'actions.

Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS de la Pointe-de-l'Île

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-352-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-353-8 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 : Javier Valdés
P.3 : Nicole Brien, CSSS de la Pointe-de-l'Île
P.4 : Shutterstock



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 